

VAL DE VIRVÉE

Le Mag

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL DE VIRVÉE - N° 2 - SEPTEMBRE 2016





EN COUVERTURE :
Panneaux que vous allez
voir fleurir sur nos routes
départementales

Sommaire

VAL DE VIRVÉE

Edito du Maire 03

Conseil Municipal 04

⇒ Comptes rendus

Base de Loisirs 07

⇒ Bilan Gîtes et Piscine

CCAS 08

⇒ Solidarité
⇒ Ma commune, ma santé

Infos 10

⇒ Commémorations du 11 novembre
⇒ Recensement militaire
⇒ Inscription sur liste électorale
⇒ Redécoupage électoral

A savoir 12

⇒ Déclarez vos ruches
⇒ Mesures de lutte contre l'influenza aviaire
⇒ Mesures de biosécurité

Bonne Pioche 14

La CCC 15

⇒ ALSH
⇒ PRIJ

Suite Infos 16

⇒ Etat civil
⇒ L'agence postale d'Aubie et Espessas
⇒ Spectacle de Noël

LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

Aubie et Espessas 17

⇒ Edito
⇒ Ecole
⇒ Associations
⇒ Manifestations

Saint Antoine 23

⇒ Edito
⇒ Ecole
⇒ Associations
⇒ Manifestations

Salignac 27

⇒ Edito
⇒ Ecole
⇒ Associations
⇒ Manifestations

Détente 34

Recettes, trucs et astuces 35

Manifestations 36

Bulletin municipal
Mairie de VAL DE VIRVÉE

Tél. 05 57 43 10 12
Fax : 05 57 43 61 21
accueil@valdevirvee.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Armand Mercadier
Maire de Val de Virvée

REDACTION :
Jean-Paul Brun
Patricia Chagneau
Delphine Champeval
Benoit Charpentier
Mathieu Gendre
Catherine Guérineau
Sylvain Guinaudie
Philippe Lacoste
Caroline Malvestio
Annie Martin Tartrat
Benjamin Oberlé
Catherine Salles Claverie
Joaquim Sanchez



Edito du Maire



MAIRIE VAL DE VIRVÉE

Ouverture au public :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et
Vendredi de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9 h à 12 h

18 rue d'Aubie
AUBIE ET ESPESSAS
33240 VAL DE VIRVÉE
Tél. 05 57 43 10 12

accueil@valdevirvee.fr



Numéros d'urgence

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17
ou 05 57 94 05 60

Centre Anti Poison :
05 56 96 40 80

SOS Médecin : 05 56 44 74 74

Urgences main : 05 56 46 76 76

Pharmacie de garde : 3237

Enfance maltraitée : 119

**Protection et assistance aux
personnes âgées** : 0800 020 528

Si vous êtes victime d'un
cambriolage, ne touchez à rien et
composez le 17 ou le 112.

Opposition carte bancaire :

0 892 705 705

Opposition chéquier :

0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :

• SFR : 06 1000 1963

• Orange : 0 800 100 740

• Bouygues : 0 800 29 1000

• Free : 3244

Chers Habitants de Val de Virvée,

L'organisation administrative de notre commune nouvelle avance.

L'aménagement du siège de Val de Virvée est terminé.

La rationalisation des services, des appels d'offres pour les travaux, des assurances, le redécoupage des bureaux de vote sont en route.

Des achats significatifs ont été réalisés : tracteur tondeuse, balayeuse, mobiliers divers...

Les travaux de réfection des routes, le fauchage et le curage des fossés ont eu lieu sur l'ensemble de la commune.

Au sein des commissions, les élus travaillent pour vous proposer des services nouveaux.

2017 se profile. Val de Virvée aura un an.

Nous pourrions alors mesurer les actions réalisées et avoir une vision plus précise sur le budget.

Il faut garder le cap d'une bonne gestion financière qui nécessite une prise en compte rigoureuse des ressources et des dépenses dans un esprit d'équité et de responsabilité partagée par les communes historiques. Dans cette perspective, une étude d'assistance à l'élaboration d'un projet de territoire pourrait être engagée.

Les élus sont conscients de leurs nouvelles prérogatives.

Ils doivent trouver leur place en gardant à l'esprit que la priorité est la préservation de l'équilibre financier existant.

Dans le domaine géopolitique local, l'élargissement de la Communauté de Communes du Cubzaguais, avec huit communes du Bourgeais, va entraîner une réorganisation des instances au sein d'un nouveau conseil communautaire.

Notre commune est impactée directement puisque nous n'aurons plus que 4 représentants qui seront désignés en fin d'année par le conseil municipal.

Néanmoins, nous devrions y trouver une place prépondérante en terme de représentativité.

Le travail continue avec comme objectif la satisfaction du plus grand nombre.

Armand MERCADIER
Maire de Val de Virvée
Maire délégué de Salignac
Vice Président de la CCC

Comptes rendus du Conseil Municipal

FDAEC Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes

Le montant de la subvention du FDAEC de 36 040 € (addition des enveloppes des 3 communes fondatrices) a servi à :

- ♦ la remise en état de la voirie pour 42 420 € HT
- ♦ l'acquisition d'un tracteur tondeuse pour 21 393 € HT.



Toutes les démarches administratives s'effectuent toujours à la mairie déléguée de votre domicile.

Travaux :

Travaux église de SALIGNAC : remise en état d'un mur intérieur et de la toiture :

- ♦ Le montant prévisionnel des travaux (devis) est de 21 764.26 € HT (cette dépense est inscrite au budget)
- ♦ La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a accordé une subvention à hauteur de 15 %.

Travaux de réalisation de l'éclairage public de l'Impasse Richelieu :

- ♦ Le montant prévisionnel des travaux est de 2 543.74€ HT (cette dépense est inscrite au budget).
- ♦ Les travaux sont éligibles à une subvention de 20% au SDEEG (Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde).
- ♦ Il est proposé de solliciter une subvention au SDEEG.

En bref :

Adhésion de la commune de VAL DE VIRVEE en place de ses communes fondatrices au groupement de commande pour "l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique" du SDEEG.

Adhésion de la commune de VAL DE VIRVEE au SIE (Syndicat intercommunal d'électrification) du FRONSADAIS en place des Communes de AUBIE ET ESPESSAS et SALIGNAC.

SDEEG : retrait de la commune de VAL DE VIRVEE pour la partie de son territoire correspondant au périmètre de la commune déléguée de ST ANTOINE pour la compétence électricité.

Implantation d'un parking camions sur les communes de ST ANDRE DE CUBZAC et CUBZAC LES PONTS : vote d'une « motion contre l'agrandissement de l'aire de poids lourds » projeté à l'Estalot.

Ressources humaines :

Conformément à la réglementation les agents des trois communes fondatrices sont devenus salariés de la commune de Val de Virvée. Ils sont placés sous l'autorité du maire. Le conseil municipal a validé le tableau des effectifs reprenant la position et le grade de chacun.

La commune a également conclu une convention de conseil en prévention avec le centre de gestion de la Gironde visant à assurer la sécurité physique et mentale de ses agents.

Conventions de mandat de gestion avec Gîtes de France

Des conventions visant à confier à Gîtes de France la gestion administrative des réservations et des encaissements de chaque gîte rural auprès des particuliers et des entreprises ont été approuvées.

Tarifs des Gîtes ruraux

Tarifs 2017

PERIODES DE LOCATION	2016	2017 (TS Incluse)
Hors saison chauffage compris	295 €/semaine	305 €/semaine
Moyenne saison	345 €/semaine	355 €/semaine
Haute saison	375 €/semaine	385 €/semaine
Très haute saison	375 €/semaine	385 €/semaine

SERVICES	2016	2017
Fournitures draps	10€/ lit / semaine	10€/ lit / semaine
Forfait ménage fin de séjour sur demande	50 €	50 €
Caution ménage	80 €	Non reconduite
Caution dégradation	450 €	450 €

Convention Ecole de musique de la CCC - Intervention de personnel pour les TAP

La CCC avait conventionné avec Aubie et Espessas et Salignac pour que des intervenants musicaux réalisent des ateliers dans le cadre des TAP. Une nouvelle convention vient d'être signée avec Val de Virvée en élargissant la prestation sur la commune déléguée de Saint Antoine.

Définition des conditions d'exercice du droit de préemption

Lors du Conseil Municipal du 14 janvier 2016 il a été donné délégation à Monsieur le Maire pour exercer, au nom de la Commune, le droit de préemption. Les conditions ont été définies et le montant maximum de la délégation a été fixé à 150 000 euros.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il procède à la préemption du local où se situe actuellement l'épicerie.



Comptes rendus du Conseil Municipal

Transactions Immobilières

Acquisition d'un terrain à Salignac, chemin de Chabiran, comme réserve foncière pour les commerces et services.

Vente d'un terrain, impasse Richelieu, à la SCI Santé Salignac en vue de la construction du cabinet médical.
Signature de l'acte le 29 septembre 2016

Panneaux d'entrée de bourgs et sécurité

En accord avec le Centre Routier Départemental, une nouvelle signalétique des entrées des 3 bourgs sur les CD10, CD248 et CD133 sera posée.

Les nouveaux panneaux indiqueront l'appartenance des communes déléguées à Val de Virvée.

En ce qui concerne les problèmes de sécurité du carrefour de la cave coopérative et celui du virage du pont de la Virvée, le Conseil Départemental mettra en place une signalisation plus importante concernant la limitation de vitesse à 70km/h ; et une reprise de la chaussée du pont sera réalisée.

Comptes rendus du Conseil Municipal

Commune déléguée de St Antoine

Le conseil municipal a fixé à 650 € hors charge, le montant d'un loyer pour un T4 situé rue d'Artiguelongue. A ce jour, ce logement attend preneur. Renseignements à la mairie.

Communes déléguées St Antoine et Salignac

Contrat de gestion partagée de restaurant collectif de l'école de ST ANTOINE et de SALIGNAC

Les contrats des 2 communes fondatrices ont fait l'objet d'une refonte : un seul contrat désormais avec le Prestataire ANSEMBLE
Tarification du repas : 1.95 € TTC par repas (enfants et adultes).

Commune Déléguée de Aubie et Espessas

Location d'un local d'infirmière situé 16, rue d'Aubie :
Renouvellement du bail
Rappel du montant du loyer : 200 € mensuel

Services périscolaires - Tarifs 2016 / 2017

Avis favorable du conseil communal du 6 Juin 2016

♦ Cantine :

Repas Adultes : 3.80 €

Repas Enfants : 1.90 €

♦ Accueil périscolaire :

Quotient familial	Arrivée avant 8h	Arrivée après 8h	Départ avant 17h30	Départ entre 17h30 et 18h30	Départ après 18h30
Inférieur ou égal à 600 €	1,20 €	0,80 €	0,80 €	1,60 €	2,00 €
Entre 601 € et 800 €	1,25 €	0,85 €	0,85 €	1,65 €	2,05 €
Entre 801 et 1 000 €	1,30 €	0,90 €	0,90 €	1,70 €	2,10 €
Supérieur à 1 000 €	1,35 €	0,95 €	0,95 €	1,75 €	2,15 €

♦ TAP : 15 € par enfant

Subvention aux associations :

Elle se compose :

- d'une subvention de fonctionnement de 110 € par association.

- d'une participation aux projets pour 1580 € suivant un règlement d'intervention.

Commune déléguée de Salignac

Tarifs NAP - Ecole de SALIGNAC

- 15 € /enfant de Val de Virvée

- 30 € /enfant hors commune

Droits de séjour au « Caveau provisoire »

Droits de séjour fixé à : 40 € par mois

Durée maximum du séjour : 6 mois

Convention de location d'une place de dépôt avec la société SOGIBOIS

Une convention de location, à titre précaire et révocable, d'une place de dépôt a été signée avec la société SOGIBOIS sur un terrain, route de Naudin, à Salignac.

Gîtes - Piscine

Le beau temps était au rendez-vous et la piscine a encore fonctionné à plein cette année.

Belle fréquentation du bassin avec, après les jeux et le tumulte de la baignade, le réconfort du goûter et des boissons toujours disponibles sur place.

Le dispositif « j'apprends à nager » a été reconduit cet été et étendu à tous les enfants de VAL DE VIRVEE.

C'est ainsi que 21 enfants sur les 41 enfants éligibles au dispositif, ont pu bénéficier des leçons de natation financées à 50 % par la collectivité et obtenir en récompense de leur sérieux et de leur motivation leur certificat de natation.

Côté gîtes, nous avons accueilli 25 familles venant des 4 coins de France et même de Belgique.

Pendant leur séjour – 1 à 3 semaines – les vacanciers ont pu découvrir notre territoire et ont pu apprécier la piscine.

Certains d'entre eux revenant à Aubie depuis de nombreuses années ; preuve est faite que les gîtes du Moulin de l'Eau sont à la hauteur des attentes touristiques.



Base de Loisirs

Spécial associations

De nombreuses pages de cette revue municipale sont entièrement consacrées aux associations.

Elles ont pour but de mettre en valeur les bénévoles, de les remercier et de faire connaître toutes les activités que vous pouvez trouver sur la commune.

La municipalité encourage la vie associative en étant à l'écoute des responsables, en mettant à disposition des structures particulières, salles, terrains, matériel... ou en allouant des subventions de fonctionnement.

A Val de Virvée, le tissu associatif est dense et particulièrement dynamique !

Les associations sont nombreuses et un choix très large d'activités s'offre à vous : sport, loisirs, détente, culture...

Grâce à ce bulletin, peut-être allez-vous trouver un loisir pour la rentrée ?

C'est en tout cas ce que nous vous souhaitons.

Que chacun puisse trouver épanouissement et plaisir au sein de nos associations !



N'hésitez pas à découvrir et à participer aux associations des communes déléguées

Social

Conseil d'administration :

Président :
MERCADIER Armand
Vice-Présidente :
MARTIN TARTRAT Annie
Secrétaire : DUGAS Sylvie

Membres élus :
BAUDOUIN Monique
CHAGNEAU Patricia
CHAMPEVAL Delphine
CHAUMES Florence
DIZAC Bernard
GUÉRINEAU Catherine
SANCHEZ Joaquim

Membres nommés par arrêté
du Maire :
AUGENDRE Christiane
BEYNEL Michèle
CHARPENTIER Martine
DUBREUIL Serge
FAGET Janine
ISIDORE Jean
JAULIN Michel
POIRIER Isabelle

Contact

Mairie de VAL DE VIRVÉE :
05 57 43 10 12

**Le CCAS étant d'abord un
service de proximité, merci
de joindre en priorité les
référénts dans les mairies
des communes déléguées :**

Aubie et Espessas
Patricia Chagneau
05 57 43 10 12

Salignac
Annie Martin Tartrat
05 57 43 13 05

St Antoine
Joaquim Sanchez
05 57 43 34 56

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Solidarité

CCAS, le soutien aux plus fragiles

Le CCAS se mobilise dans la lutte contre l'exclusion et propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales.

Chômage, maladie, séparation : personne n'est à l'abri d'un accident de la vie... et vous aurez peut-être besoin d'un petit coup de pouce pour traverser une période difficile.

En toute confidentialité, l'aide du CCAS peut prendre différentes formes : mettre en place une aide alimentaire, faciliter vos démarches et l'accès aux droits, instaurer un tarif préférentiel au restaurant scolaire et à la garderie.

A la discrétion des collectivités, le CCAS travaille en partenariat avec la **Banque Alimentaire**, le **Secours Populaire**, et peut même vous proposer une **Mutuelle Santé Communale**. Depuis la nouvelle création du CCAS Val de Virvée, au 1^{er} Janvier 2016, de nombreux dossiers ont été traités et 11 familles ont bénéficié d'une aide particulière.

Démarches : quelles pièces fournir ?

- Justificatif de domicile
- Bulletin de salaire
- Notification de pension
- Attestation de chômage
- Attestation de paiement CAF, carte allocataire
- Attestation de loyer, prêt, assurance
- Quittances eau, gaz, électricité
- Autres justificatifs de situations particulières



Ma Commune Ma Santé


Une mutuelle santé accessible à tous


Le maintien et l'amélioration des conditions de vie des habitants de Val de Virvée sont une des préoccupations de l'équipe municipale.

Les élus ont donc décidé de soutenir une mutuelle communale via le dispositif « **Ma Commune – Ma Santé** » en partenariat avec l'Association **ACTIOM** et de faciliter ainsi l'accès aux soins à chacun d'entre vous.


L'objectif est de permettre aux habitants, ne bénéficiant pas d'une complémentaire santé relevant d'un contrat collectif ou de labellisation, d'accéder à une couverture collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.


Il vous est proposé :

 Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches.

 Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations :

- moins de 18 ans, à partir de 16,49€ /mois
- de 18 à 30 ans, à partir de 26,73€ /mois
- de 30 à 60 ans, à partir de 32,92€/mois
- plus de 60 ans, à partir de 63,88€ /mois

 Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins :
(3 mutuelles et 3 niveaux de garantie : économie-sécurité-confort).

 Une mutuelle ouverte à tous :
(Tout âge, compatible fiscalité loi Madelin, compatible ACS).



Réunion
d'information :

le Jeudi
6 Octobre 2016

à 20h
au Foyer des Albins

Vous pouvez prendre connaissance du dispositif et retirer les dossiers en Mairie.

M. Hubert LEROY,
réfèrent local de
l'Association ACTIOM
pour la Haute Gironde,
est à votre disposition
pour répondre
à vos questions
au **05 64 10 00 48**

Plus d'infos sur :
macommunemasante.org/





Les cérémonies commémoratives du 11 novembre 1918 se dérouleront devant le Monument aux Morts de chaque commune déléguée et seront suivies du pot de l'amitié.

- 9h45 à Saint Antoine
- 10h30 à Aubie et Espessas
- 11h15 à Salignac

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



Le recensement est obligatoire dans les trois mois suivant les 16 ans pour tous les garçons et les filles nés à partir du 1^{er} janvier 2000.

Inscription sur liste électorale



Les élections présidentielles et législatives auront lieu en 2017. Pour pouvoir vous exprimer, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales.

Les nouveaux habitants de la commune ainsi que toute personne qui n'aurait pas encore fait les démarches doivent aller en mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales. Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.

Il faut être âgé de plus de 18 ans, être de nationalité française et jouir de ses droits civiques et politiques.

Redécoupage électoral

L'année 2017 sera marquée par des élections présidentielles et des élections législatives. Il appartient aux communes de préparer administrativement et matériellement ces échéances.

La commune de VAL DE VIRVEE a repris les 3 anciens bureaux de vote de ces communes fondatrices :

Bureau N°1 (bureau centralisateur) : Mairie de VAL DE VIRVEE sur la commune déléguée de AUBIE ET ESPESSAS

Bureau N°2 : Salle des Fêtes de la Commune déléguée de ST ANTOINE

Bureau N°3 : Salle du Temps Libre de la Commune déléguée de SALIGNAC



La réglementation prévoit un nombre maximum de 1 000 inscrits par bureau de vote. Cette disposition doit permettre d'éviter un engorgement des bureaux pendant les opérations de vote et de faciliter les opérations de dépouillement. Pour atteindre cet objectif, une nouvelle répartition des inscrits a été proposée aux services de l'Etat qui vient de l'accepter. Ainsi, des inscrits habitant sur la commune déléguée de SALIGNAC ont été affectés sur le bureau N°1 (Mairie de VAL DE VIRVEE sur la commune déléguée de AUBIE ET ESPESSAS) et par conséquent des inscrits habitants sur la commune déléguée de AUBIE ET ESPESSAS ont basculé sur le bureau N°2 (Salle des Fêtes de la Commune déléguée de ST ANTOINE).

Afin de vous tenir informer de la façon la plus précise, nous avons décidé :

- Début 2017 : envoi d'un courrier personnalisé aux habitants changeant de bureau de vote.
- Dans l'édition du Magazine de VAL DE VIRVEE de Janvier/Février 2017, de communiquer une carte géographique de notre commune indiquant la répartition dans les bureaux de vote suivant l'adresse de votre domicile.

Une nouvelle carte électorale sera adressée à chaque électeur de la commune.

MESURES DE LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN FRANCE

Mesures de biosécurité renforcées à destination des chasseurs
et détenteurs de gibier à plumes ou d'appelants

SUR LE SITE DE DÉTENTION DE GIBIERS À PLUMES OU APPELANTS

- ▶ Séparer les gibiers à plumes (faisans, perdrix, canards colverts, appelants) des oiseaux d'élevages commerciaux (poulets, canards gras...) pour éviter tout contact direct et indirect par le biais des véhicules, des personnes et du matériel commun.
- ▶ Éviter la fréquentation par des animaux sauvages des points d'alimentation et d'abreuvement, en les protégeant.
- ▶ Changer de tenue, nettoyer vos chaussures et le matériel utilisé afin d'éviter d'être vecteur passif de virus, après toute activité auprès de vos oiseaux.
- ▶ Laisser sur le lieu de détention l'ensemble tenue/matériel et les nettoyer régulièrement.

En cas de mortalité anormale :

- isoler et protéger les cadavres ;
- contacter rapidement votre vétérinaire ou votre direction départementale en charge de la protection des populations.

LORS DES TRANSFERTS DE GIBIERS À PLUMES OU APPELANTS

- ▶ Transporter le gibier ou appelants dans des caisses dédiées ; elles seront nettoyées et désinfectées après chaque utilisation.

LORS DES ÉCHANGES ET ACHATS DE GIBIERS À PLUMES OU APPELANTS

- ▶ Éviter/limiter les échanges d'oiseaux, la propagation de ce virus s'effectue par contact direct entre animaux ou via les fientes contaminées, les échanges d'oiseaux sur de longues distances sont les plus risqués.
- ▶ S'approvisionner dans des élevages faisant l'objet d'un suivi sanitaire, employant des mesures de prévention et soumis à des contrôles officiels.

LORS DE LA CHASSE

- ▶ Rester vigilant lors de la chasse à toute mortalité anormale d'oiseaux sauvages⁽²⁾.
- ▶ Contacter rapidement un agent de votre Fédération départementale des chasseurs ou de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage.



POUR EN SAVOIR PLUS
RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS FÉDÉRATIONS NATIONALES,
RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DES CHASSEURS
ET AUSSI
[HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-
STRATEGIE-DE-GESTION-D-UNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-d-une-crise-sanitaire)

Références réglementaires : (1) Arrêté du 1^{er} août 2001 fixant les mesures sanitaires concernant l'usage des appelants utilisés pour la chasse au gibier d'eau, note de service DGAL/SDSPA/2011-8007 ; article 12 de l'arrêté du 8 février 2016 relatif aux mesures de biosécurité dans le cadre de la prévention contre l'influenza aviaire / (2) Instruction DGAL/SDSPA/2016-507

LES MESURES DE BIOSECURITE A APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

- ▶ Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- ▶ Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- ▶ Limiter l'accès de la basse cour (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- ▶ Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
 - ▶ Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
 - ▶ Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
 - ▶ Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- ▶ Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

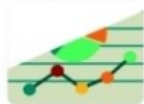
DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

« Bonne Pioche » votre ludothèque itinérante !

Après une année riche et passionnante passée à Salignac, « Bonne Pioche » devient la ludothèque itinérante de votre commune nouvelle !

Cet équipement public, ludique et innovant sera désormais présent sur les 3 sites de Val de Virvée.

Vous découvrirez le concept original d'un établissement mobile, sillonnant les routes et proposant d'installer, dans votre village un endroit ludique et convivial, un espace de vie inter-culturel et intergénérationnel.

A caractère social autant que récréatif, proposé à tous, petits et grands, il a pour mission de promouvoir le loisir créatif.

Accessible à tous âges et tous publics, les ludothèques, sont, comme en bibliothèque, un lieu où se retrouver, partager, redécouvrir l'esprit joueur et le « lâcher prise ».

Ce projet original est soutenu par Rollande Fillion, marraine de la « Bonne Pioche » et référence mondiale en matière de psychopédagogie de l'enfant et du jeu.

Chaque mois, selon un calendrier établi et disponible dans vos mairies, Florian Rouault, le ludothécaire et Mickaël Guérin, président de l'association « Bonne Pioche » investiront pour votre plus grand bonheur, la Salle du Temps Libre à Salignac, le Foyer des Albins à Aubie et la Salle des Fêtes à St Antoine, aménagées pour l'occasion de plus de 1000 jeux et jouets divers !

Fonctionnement de la ludothèque « Bonne Pioche »

2 possibilités s'offrent à vous :

En adhérant à l'association, « Bonne Pioche », 23,00€ par famille, à l'année, quel que soit le nombre de personnes, vous pourrez venir jouer sur place aussi souvent que vous le souhaitez et participer à toutes les rencontres et soirées-jeu.



Sans adhésion, et pour 1,00€ par personne, une soirée-jeu vous sera proposée une fois par mois. A partir de 19h30 il vous sera possible d'amener cakes, boissons et autres grignotages à partager entre amis.

Et pour emprunter des jeux et les garder un mois : 22,50€ la carte de 10 jeux.

La ludothèque peut aussi proposer des interventions ponctuelles adaptées à chaque association, club du 3° âge, écoles, participer au Téléthon ou animer des fêtes locales.

Elle a également la possibilité d'organiser des festivités ou animations privées pour des anniversaires, mariages, rassemblement de familles.

Alors, n'hésitez plus, venez nombreux, en famille, entre amis pour un grand moment de convivialité !

La ludothèque « Bonne Pioche » : à découvrir de toute urgence !!!!

La Communauté de Communes du Cubzaguais



Communauté de Communes
du Cubzaguais
44 rue Dantagnan
33240 Saint André de Cubzac
Tel : 05 57 43 96 37
www.cdc-cubzaguais.fr

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Les inscriptions s'effectuent dans les bureaux de la CCC ou dans les ALSH ou par l'intermédiaire des fiches de pré-inscription.

Les fiches de pré-inscription complétées sont à retourner à la CCC suivant les dates indiquées sur chacune des fiches. Une facture vous sera envoyée et seul le règlement de cette facture confirmera l'inscription de votre enfant pour les dates souhaitées (Cf. règlement intérieur ALSH).

Le PRIJ (Point Rencontre Informations Jeunesse)

Le Point Rencontre Informations Jeunesse est un espace ouvert à tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans, habitants et/ou scolarisés sur le canton du Cubzaguais.

Le PRIJ est situé dans les locaux de la CCC au 44 rue Dantagnan à Saint André de Cubzac.

Une équipe de deux animateurs qualifiés, Frédéric et Mélissa, accueille les jeunes durant les heures d'ouverture de la structure.

Des animations sont proposées tout au long de l'année scolaire et pendant les vacances scolaires.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont prises auprès des animateurs du PRIJ. Tout jeune amené à participer à une activité ou animation avec le PRIJ doit obligatoirement avoir rempli **une fiche d'inscription et pris connaissance du règlement intérieur**, le tout visé par les parents.

De plus, pour toute activité, chaque jeune devra fournir **une autorisation parentale de sortie** sous peine de ne pouvoir y participer.

Pas d'inscriptions par téléphone.

La CCC



ALSH :

44, Rue Dantagnan
33 240 Saint-André de Cubzac
Tél. 05 57 43 96 37
Fax. : 05 57 94 83 13
clsh@cdc-cubzaguais.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU PRIJ :

PERIODE SCOLAIRE
Mardi 16h-18h
Mercredi 10h30-12h30
et 14h-18h
Jeudi 16h-18h
Vendredi 16h-18h
Samedi 14h-18h

VACANCES SCOLAIRES
Du Lundi au Vendredi de
14h à 18h

CONTACT :
Frédéric Mora
et Mélissa Cancian
05 57 94 83 32
prij@cdc-cubzaguais.fr
Facebook : <http://www.facebook.com/prij.cubzaguais>
Blog du PRIJ : <http://prij-cubzaguais.over-blog.com>

Etat Civil

Du 01/05/2016 au 13/09/2016

Aubie et Espessas

Naissances

Mayron BERTIZBEREA
Lucie CHATARD
Héléanore CORRE
Tommy GRILLEAU
Jules MARROU
Julie MARQUES de OLIVEIRA
Paul NOUGUEREDÉ LARRIEU
Noé RICHAUD

Mariages

Mélissa JUNGERS et Laurent TONNELIER
Florie BRULATOUT et Pierre-Antoine AUBRION
Aurélié GIRARDEAU et Sylvain DALLIERE

Décès

André TOURAILLE

Salignac

Naissances

Clara BONADIO
Loïs BRISSIAUD
Matis CARDOSO QUESADA
Gabriella CATTARIN
Héloïse LATOUR BENARD
Manoa LECONTE
Milo VARIN BIESQUES
Mélyna ZUNIGA

Mariages

Céline CASSAGNE et Sébastien DEHAIES
Caroline LEMASSON et Benoît PONTALLIER

Décès

Pierre ABANZAS
Jacqueline BASTARD
Pierre LINARES
Jean ORDONNEAU
Alban RICHEL

En bref !

L'agence postale de la commune déléguée de Aubie et Espessas déménage

L'agence postale de Aubie et Espessas sise place Rémy Michaud a intégré les locaux de la Mairie d'Aubie.

Vous y retrouverez le même service et le même accueil.

Les horaires d'ouverture sont ceux de la Mairie à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 9h à 12h.

Pour tous les enfants de Val de Virvée

Spectacle de Noël Samedi 10 Décembre 2016

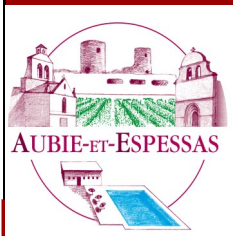
à 15h au Foyer des Albins

Marinette apprend la magie

Marinette veut apprendre la magie. A l'aide du génie sorti d'une vieille malle trouvée au grenier, elle va rencontrer plusieurs professeurs, et découvrir que l'habit, s'il ne fait pas le moine, ne fait pas non plus le magicien !



Gratuit



L'Echo des Albins

Supplément commune déléguée d'Aubie et Espessas

Madame, Monsieur,

Comme chaque année à la même période, notre école vient de retrouver les cris, les rires et les jeux de nos enfants ! Les vacances sont terminées et nous avons tous repris le chemin soit de nos activités professionnelles, soit de l'école.

Pendant la période estivale, les services techniques de VAL DE VIRVEE ont assuré l'entretien courant de notre école, monté la structure de jeux des maternelles et nous avons fait poser des buts de foot/basket dans la cour des primaires. Ces équipements rencontrent un vif succès auprès des enfants de l'école. Les équipements de la base de loisirs ont connu une fréquentation importante. Les gîtes ont accueilli de nombreux vacanciers et notre piscine, avec les fortes chaleurs, a eu un succès sans précédent.

Les terrains de tennis, le terrain de football, l'étang de pêche, le boulodrome, la piscine et la salle des associations mais aussi le Foyer des Albins, sont les aires de jeux régulières du monde associatif. Je vous invite à venir soutenir et participer aux activités proposées par les associations de notre commune. Elles assurent le lien social indispensable dans notre société et elles participent à la vie de nos communes rurales.

En même temps, vos élus continuent leur travail de structuration de la commune nouvelle VAL DE VIRVEE. Le travail est important : il nécessite du temps, de la méthode et de la réflexion. Après le temps d'adaptation nécessaire, l'engagement de chacun n'a pas failli, au contraire. Nous sommes fidèles à notre volonté de servir, d'accompagner et de réussir pour l'intérêt général.

Bonne rentrée !
Bonne lecture à toutes et à tous !

Sylvain GUINAUDIE

Maire délégué de AUBIE ET ESPESSAS
1^{er} Adjoint de VAL DE VIRVÉE
Vice Président de la CCC



Mairie déléguée de Aubie
et Espessas
18 rue d'Aubie
Aubie et Espessas
33240 Val de Virvée

Téléphone : 05 57 43 10 12
accueil@aubie-espessas.fr
www.aubie-et-espessas.fr

Horaires d'ouverture :
- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi de 8h30 à 12h30
- Samedi de 9 h à 12 h



Ecole des Petits Albins

Rentrée scolaire 2016-2017

162 élèves

Directrice :
Sylvanie MONEGER

6 classes
6 enseignants
Remplaçante Brigade :
Sandra MALOU

Coordination périscolaire :
Karine LAGABARRE

6 agents
2 ATSEM
10 intervenants TAP

Effectifs par classe :

PS-MS : 31 enfants
Elodie JAMES
ATSEM : Christine LUTARD

MS-GS : 30 enfants
Audrey MORENO
ATSEM : Perrine RANA

CP : 25 élèves
Céline TALIMI

CE1-CE2 : 25 élèves
Catherine COTARD

CE2-CM1 : 25 élèves
Sylvanie MONEGER
Gloria DA QUEIJA

CM2 : 26 élèves
Jérôme LEFEBVRE



Mise en place du plan vigipirate

IMPORTANT SECURITE

Suite aux nouvelles directives nationales de sécurité, aucun parent n'est autorisé à entrer dans les locaux de l'école. Pour cela :

Sur le temps scolaire : l'accueil des élèves de maternelle change.

. Le matin entre 8h50 et 9h : tous les élèves de maternelle sont remis aux enseignantes à la porte du hall d'entrée.

. Le mercredi à 12h30, les élèves de maternelle sont remis aux familles à la porte du hall d'entrée (après la plus grosse sortie des élémentaires).

. A 12h et 13h20, les enfants de maternelle sont remis aux familles et aux enseignants à la porte du hall d'entrée.

Sur le temps périscolaire pour tous les enfants.

. Garderie périscolaire (7h20-8h50) : sonnerie obligatoire, les enfants sont récupérés par les agents. (Porte fermée à clé)

. Fin TAP 16h20 : les enfants de maternelle quittant l'école sont remis aux familles à la porte du hall d'entrée. 16h30 : même chose pour les enfants d'élémentaire.

. Fin du multisport 17h30 ou 17h45 : les enfants quittant l'école sont remis aux familles à la porte du hall d'entrée.

. Garderie périscolaire du soir (16h30-19h) : sonnerie obligatoire, les enfants sont récupérés par les familles à la porte du hall d'entrée. (Porte fermée à clé)

Pour éviter les attroupements devant l'école, merci de quitter rapidement le parvis dès que vous avez récupéré votre enfant.

Mise en service de ces nouvelles directives dès le vendredi 2 septembre

2016.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DL' or similar, located at the bottom right of the document.

Les Joyeux Albins

A présent que nos villages respectifs sont réunis sous une même bannière "Val de Virvée", le bulletin communal de la nouvelle commune permet à notre association "Les Joyeux Albins" de communiquer plus largement avec nos amis(e) les séniors. A cette occasion nous allons essayer de vous donner le maximum de renseignements sur nos objectifs et notre fonctionnement.



Confiance et transparence :

Nous avons une priorité : la CONFIANCE et la TRANSPARENCE de notre information et de notre gestion. A notre avis, ce sont là deux critères indispensables à la bonne marche et à la pérennité de notre association.

Objectif et fonctionnement :

Notre objectif est de maintenir le lien social avec notre environnement, de favoriser la rencontre entre amis, d'inciter et amener nos adhérents à vivre ensemble en proposant des après-midis récréatives dans la fraternité, la convivialité et le respect des uns et des autres...

Nous n'avons pas la prétention de régler les problèmes de chacun d'entre vous mais nous avons celle de vous les faire oublier le temps d'une après-midi agréable ou d'une sortie récréative...

A ce jour, nous rassemblons 86 adhérents dont 42% de locaux. Le montant annuel de l'adhésion est de 18 € par personne. Il faut préciser qu'une nouvelle adhésion réalisée en cours d'année est proportionnelle à la période souscrite.

Deux fois par mois (le 2^{ème} lundi et 4^{ème} mercredi du mois), nous nous réunissons à l'occasion d'un loto interne et d'une belote, avec collation offerte par le club.

Tous les deux mois, nous organisons un repas qui rassemble plus de 60 personnes. Le prix (apéritif, vin, café compris...) est de 15 € pour les adhérents et 19 € pour les non adhérents. En fin d'année nous organisons un repas dansant : en 2015 nous avons réuni 85 convives.

Nous faisons également des sorties d'une journée : Meschers, Dancharia, Ibardin, Gours, Ferme de Gaudry à Rimons, l'Ange Bleu, etc. A cette occasion, nous pratiquons **une remise de 20% minimum** sur les tarifs affichés.

Quelques-uns d'entre nous ont passé les frontières pour se rendre en Californie, en Espagne, en Croatie, au Maroc... **Il est à noter qu'il n'y a pas de participation financière du club en ce qui concerne les séjours.**

Nous profitons d'une subvention allouée par la commune déléguée d'Aubie. Elle couvre une partie des frais de fonctionnement. En dehors de cela, nous devons la totalité de nos recettes à nos adhérents et à l'effort particulier de certains d'entre eux. Nous en profitons pour les remercier.

A travers cet article et ces quelques précisions, nous espérons vous avoir apporté les quelques renseignements qui vous manquaient.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Monsieur Michel PAULAIS au 05 57 43 09 90.

Le Président,
Michel Paulais

Qui rejoint les Joyeux Albins
Oublie petits et gros chagrins.

Associations

Music'addict

Envie d'apprendre à jouer de la
BASS ou de la **GUITARE**
(classique ou électrique)

Music'addict est heureuse de vous accueillir, et de vous accompagner dès le 21/09 pour apprendre ou se perfectionner à la guitare ou à la bass, avec un professeur qualifié et cool. Tous les styles peuvent être appris, joués et approfondis. Pas de prise de tête avec le solfège si vous n'en avez jamais fait, grâce à la méthode de lecture des tablatures !

Deux stages de perfectionnement sont prévus dans l'année, un pendant les vacances de toussaint, l'autre pendant les vacances de Pâques. Ces stages sont ouverts au public qui souhaite échanger et apprendre. Une audition ouverte en fin d'année (fin mai - début juin), aura lieu pour faire découvrir à votre famille et ainsi qu'à vos amis, votre passion, et votre évolution.

L'adhésion est de 25€ à l'année, les cours sont de 154€ par trimestre, soit 462€. A l'année, ils sont étalés sur 33 jours et vous avez le choix entre cours particuliers de 30mn ou cours communs de 1h. Les jours de cours sont le lundi entre 17h30 et 20h et le mercredi entre 14h et 18h30 à la salle des associations de la commune déléguée de Aubie et Espessas..

Nous vous attendons nombreux et nombreuses. 🎸🎵

Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements par mail :
asso.musicaddict@gmail.com

ou au

06 67 15 36 17

06 76 86 03 64

06 75 47 94 03

Musicalement l'équipe music'addict





VAL DE VIRVEE - AUBIE & ESPESSAS
Samedi 15 octobre 2016
Foyer des Albins

20H30



Boissons et Mandises en vente sur place

Mème Pas Cap

Dates des activités de l'association

Vendredi 23 Septembre : Assemblée Générale à la maison des associations à partir de 20 h 30

Dimanche 2 Octobre : Rencontre sportive avec l'association Alexis Moulinier

Samedi 15 Octobre : Loto à 20 h 30 au foyer des Albins

Samedi 29 Octobre : Chasse aux sorcières à la base de loisirs. Rendez-vous à 15 h à la salle des associations

Samedi 19 Novembre : Atelier Noël à la salle des associations. Rendez-vous à 14 h 30, 3 € l'atelier goûter compris

Samedi 3 Décembre : Marché de Noël au Foyer des Albins de 9 h à 19 h

Toutes les activités sont ouvertes à tous les enfants de VAL DE VIRVEE moyennant une cotisation à l'association ou en réglant l'atelier sur réservation sur mepascalpaubie@gmail.com

Mème Pas Cap! organise
4ème MARCHÉ DE NOËL
VAL DE VIRVEE
AUBIE & ESPESSAS



De 9h à 19h

SAMEDI 3 DECEMBRE 2016
Foyer des Albins & cour de l'école

Produits du terroir, vin, idées cadeaux, décorations, restauration...
 Emplacements 2€ le mètre intérieur (tables fournies: 2, 4 ou 6mètres) ou extérieur (non limité en mètres) Renseignements et dossier de réservation au 06 68 26 53 07 avec versement de 50€ d'arrhes non encaissé, rendus dans la journée sauf si annulation de votre part moins de 48 h avant le marché.

GV «Les Albines»

A tout âge, gardez la forme en pratiquant la gymnastique.

A partir du 5 Septembre, rentrée tonique à Aubie et Espessas .

Tous les lundis et jeudis de 18h30 à 19h30 au Foyer des Albins.

Contact : Marie-Eve Rigal
 Tel : 05 57 64 35 47
 Mail : gvlesalbines@gmail.com



Chasse

L'ouverture générale a eu lieu le 11 septembre 2016 à 8 h

Dates des lâchers :

- > 9 octobre 2016 à 8 h
- > 13 et 27 novembre 2016 à 8 h 30
- > 11 décembre 2016 à 8 h 30
- > 8 janvier 2017 à 8 h 30

- Parcs de stationnement obligatoire toute l'année

- Fermeture du faisan et de la perdrix le 27 février 2017 au soir
- Ouverture du lièvre le dimanche 9 octobre 2016 à 8 h
- Fermeture du lièvre le 1 janvier 2017 au soir

Calendrier battue chevreuils 2016 -2017 à Aubie :

- > samedi 22 octobre 2016
- > samedi 26 novembre 2016
- > samedi 17 décembre 2016
- > samedi 21 janvier 2017
- > samedi 25 février 2017

Ball trap : samedi 24 et dimanche 25 septembre 2016

Amis chasseurs lors de cette manifestation veuillez respecter l'environnement ainsi que les distances de sécurité, environ 300 mètres.

Merci pour votre compréhension.

Le bureau et son président vous souhaite une très belle saison de chasse .



Country Five Angels

L'association des « COUNTRY FIVE ANGELS » a été créée en 2010 pour favoriser les relations et la communication à travers la danse et développer le sens du rythme.

Nous assurons les cours sur les communes d'AUBIE et ESPESSAS et de SAINT ANTOINE tous les mardis soirs et tous les mercredis soirs de 18h30 à 21h45, y compris pendant les vacances scolaires.

La cotisation est valable pour les cours du mardi **et/ou** du mercredi **sans supplément**. Chaque niveau débute par ½ heure de révision.

Cotisation (assurance, FFCLD) (obligatoire par adhérent)	20 € pour les + de 18 ans
Cotisation (assurance, FFCLD) (obligatoire par adhérent)	10 € pour les – de 18 ans
Cours adhérent (facilité de paiement)	150 €
Cours enfant – 12 ans	80 €
Cours couple ou membre d'une même famille	210 €

Vous pouvez consulter notre site internet www.countryfiveangels.fr ou nous écrire countryfiveangels@gmail.com

Les cours à SAINT ANTOINE ont repris le mercredi 07 septembre 2016 à 18h30

Les cours à AUBIE et ESPESSAS ont repris le mardi 13 septembre 2016 à 18h30

Mais vous pouvez nous rejoindre à tout moment.

Osez faire le premier pas, nous vous apprendrons les autres dans la joie et la bonne humeur.

COURS DE DANSE « COUNTRY ET LINE »

**A AUBIE ET ESPESSAS (33240)
FOYER DES ALBINS – 3 rue Bouilhas
LE MARDI SOIR**

**A SAINT ANTOINE (33240)
SALLE DES FETES – rue de la commanderie
LE MERCREDI SOIR**

A PARTIR DE 18H30

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : CONTACT
MARIE-CHRISTINE AU 06 16 16 36 95

countryfiveangels.fr ou countryfiveangels@gmail.com

Associations

ECLa&e

ECLa&e
Evénements Culturels Loisirs
AUBIE et ESPESSAS

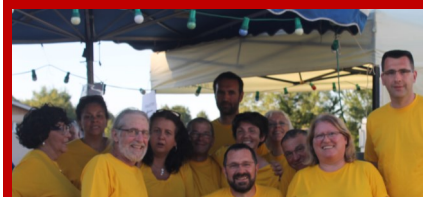


Après la réussite du marché nocturne le 9 juillet dernier (nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui sont venues passer un bon moment avec nous et ont fait de cette journée un succès), nous vous proposons au Foyer des Albins :

Une pièce : « Ouh, ouh » interprétée par le théâtre des Salinières, le vendredi 21 octobre à 20h30.
Entrée : 18 €

Une comédie : « Les Municipaux » interprétée par le théâtre du Conteur le vendredi 25 novembre à 21h.
Entrée : 10 € - gratuit pour les moins de 12 ans.

Billets en vente les samedis 1er, 8 et 15 octobre et les 5, 12 et 19 novembre de 10h à 12h à la Mairie déléguée de Aubie et Espessas



Agenda des manifestations

24/25 septembre : **Ball Trap**
proposé par l'association de chasse

15 octobre : **Loto** organisé par
l'association Même Pas Cap
Foyer des Albins

○○○

21 octobre à 20h30 :
Pièce de théâtre
Ouh, Ouh
proposée par l'association ECLa&e
Foyer des Albins

○○○

29 octobre à 15h:
Chasse aux Sorcières
organisée par
l'association Même Pas Cap
Base de Loisirs

○○○

25 novembre à 21h :
Comédie
Les Municipaux
proposée par l'association ECLa&e
Foyer des Albins

○○○

27 novembre à 12h :
Repas dansant
proposé par l'association Les Joyeux Albins
Foyer des Albins

○○○

3 décembre de 9h à 19h :
Marché de Noël
proposé par l'association Même Pas Cap
Foyer des Albins et cour de l'école

○○○

10 décembre à 15h :
Spectacle de Noël
proposé par la Mairie déléguée
de Aubie et Espessas
Foyer des Albins

Une association de parents d'élèves



L'association de parents d'élèves (APE) "Les Petits Albins" a été créée en août 2016. Elle vise trois objectifs : créer du lien entre les familles ; collecter des fonds au bénéfice de l'école pour lui permettre d'organiser des sorties et autres ; être un relais entre les parents, l'équipe enseignante et la mairie aux conseils d'école. Plusieurs actions seront menées dès cette année.

Présidente : Hélène Pouffet. Vice-président : Yann Gonidec.

Contact : parentslevesaubie@gmail.com ou sur Facebook : [parentslevesecolelespetitsalbins](https://www.facebook.com/parentslevesecolelespetitsalbins)

Aubie Gauriaguet Tennis Club



Pour Que Le Tennis Soit Toujours Un Plaisir !!!

L'AGTC souffle sa 7ème bougie.

Cette année le bureau s'est élargi, ce sont 5 nouvelles personnes qui sont venues l'étoffer lors de l'assemblée générale de Juin.

Un **Pot de Bienvenue** aura lieu le Samedi 1er Octobre 2016 à 12h au Club House de Gauriaguet.

Pour démarrer l'année, nous organisons un **Tournoi Double Mixte** ouvert aux adhérents du club le Samedi 22 Octobre 2016 sur le site de Gauriaguet suivi à 19h30 d'une **Soirée Paëlla**.



Cette année, une petite nouveauté s'est glissée à la rentrée pour les nouveaux adhérents qui veulent découvrir l'expérience tennis avec nous.

Un **Pack Tennis Découverte** est disponible pour **seulement 25 €** (voir les modalités sur notre site ou notre page Facebook).

Enfin, si vous souhaitez nous retrouver, obtenir des informations sur notre club, encourager et suivre vos équipes favorites, vous pouvez nous rejoindre sur le site Internet ou le Facebook de l'AGTC.

<http://www.club.fft.fr/aubie-gauriaguet/>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100009616717295&ref=ts&fref=ts>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100009616717295&ref=ts&fref=ts>

Nous Contacter :
07.68.04.78.96

Bonne rentrée à tous
Au Plaisir de vous retrouver !!!

aubiegauriaguettennisclub@gmail.com

Le Bureau de l'AGTC

L'oreille en Groin



BULLETIN COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-ANTOINE

SEPTEMBRE 2016 N° 0015

CADRE de VIE

La commission « Cadre de vie et habitat », dont la présidence est assurée par Jean-Paul Brun, maire de la commune déléguée de Saint-Antoine, a, après plusieurs réunions de travail, trouvé la solution la mieux adaptée et assuré l'embellissement de nos communes par le fleurissement, dans le cadre du budget. Un grand merci à nos employés communaux qui ont, dans un court délai, réussi cela. Les Antonins de longue date sont très attachés au fleurissement de leur village qui autrefois participait au concours des Villages fleuris de France et remportait les premiers prix dans sa catégorie.



Vue partielle de la place de l'église

Vue partielle de l'accès vers l'école

Photo de Joaquim Sanchez

TRAVAUX d'ETE

Derrière ces panneaux bois, se cache le local poubelles, réalisé vite et bien par nos employés avec un coût réduit.



Informations municipales

Edito de M. le Maire



Chers Antonins,

La roue tourne, trop vite pour les anciens, trop lentement pour les jeunes. C'est ainsi, la période de vacances est terminée, il faut reprendre le collier alors que le soleil brille de tous ses feux.

Je tiens à vous faire part d'une expérience. Mes enfants étant pour six mois au Québec, nous les avons rejoints pour un grand périple dans ce pays immense et magnifique. Par rapport à notre France, tout est démesuré : les camions, la forêt, les lacs ou le fleuve Saint Laurent. L'immensité est stupéfiante, on parcourt des dizaines de kilomètres dans la forêt sans rencontrer une habitation et, arrivant à un village, il s'étale le long de la route, il n'y a pas de centre, pratiquement pas de routes secondaires ; alors qu'en Gironde, nous rencontrons un village avec une place de l'église ou de la mairie tous les cinq kilomètres. Ce qui est remarquable également c'est la tranquillité et la gentillesse des Québécois.

C'est au niveau social que la différence est importante. Les soins médicaux sont très chers ainsi que la couverture sociale et les retraites. Tout est payant, même le sport pour les enfants. Il y a peu d'associations sportives et le bénévolat très rare.

Finalement qu'est-ce que nous sommes bien chez nous ! Notre pays est lui aussi magnifique, nos villages chaleureux, notre vie associative dynamique. Malheureusement, nous subissons douloureusement la crise. Elle est largement présente également au Québec ainsi que le chômage peu ou pas indemnisé.

Rien n'est parfait en ce monde.
Amicalement et bonne rentrée,

Jean-Paul BRUN
Maire délégué de SAINT ANTOINE
2^{ème} Adjoint de VAL DE VIRVÉE
Vice Président de la CCC

Mairie déléguée de St-Antoine

Téléphone : 0557433456

Mail :
communesaintantoine@orange.fr

Adresse postale :
5, place de l'église
Saint Antoine
33240 VAL DE VIRVEE

Les permanences :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
14h à 18h Mercredi 14h à 17h
Fermé le samedi



La vie scolaire

Ecole Primaire Jean Beynel

Depuis quelques années, une tradition s'est mise en place, à savoir la remise de dictionnaires aux enfants de CM2, quittant l'école primaire pour le collège. Les élus présents remettent un « Dico » à chaque élève, en présence des parents et enseignants. Un pot de l'amitié a terminé cette manifestation.



Photo Joaquim Sanchez

Les élèves de CE2-CM1 et CM2 ont effectué une sortie à vélo du 06 au 10 juin pour aller à l'océan en partant de l'école.

Les parents d'élèves qui souhaitaient les accompagner ont suivi pour cela une formation mi-mars.



Une étape à la citadelle de Blaye



ça y est, c'est l'océan

Et pour terminer l'année, *la Fête de l'école* a eu lieu le *Samedi 25 juin*

La vie associative

La « rando »

reprendra ses activités dès le début septembre :

« **St-Antoine du Bon Pied** ».

Contacts : Joaquim 05-57-43-28-87

Mairie 05-57-43-34-56

saintantoinedubonpied.e-monsite.com



La section Cirqu'éveil

a fait son cirque, pour clôturer la saison, par un spectacle des enfants suivi d'un repas avec les parents et amis.

La section a repris ses activités le mercredi 7 septembre de 13h45 à 15h15 pour les enfants de 8 à 12 ans et de 15h15 à 16h15 pour les enfants de 4 à 6 ans.

Renseignements: Eric au 06 30 58 04 45



La section « Zumba Pilate » a repris ses cours le mardi 6 septembre à la salle des fêtes de St-Antoine avec Tonia Leccese, intervenante de la Team ff33. Les horaires : de 19h à 20h pour la Zumba et de 20h à 21h pour le Pilate.

Renseignements :

Christelle au 06 33 13 49 78

Le Comité :

Ce sont aussi des sorties en direction de ses adhérents seulement car avec participation financière du comité. Par exemple, le 8 octobre prochain, une soirée à l'Ange Bleu.

La section

« Amicale Pétanque »

Tous les vendredis dès 20h30/21h au boulodrome de St-Antoine.

Inscriptions sur place.

SAMEDI 8 OCTOBRE 2016

Le Comité des Fêtes vous propose une soirée au cabaret l'ANGE BLEU :

Dîner-spectacle « Revue Hollywood »



Rendez-vous à la salle des fêtes dès 19h : un apéritif vous sera offert.



Le Petit Journal



Supplément commune déléguée de Salignac

Mes chers Concitoyens,

Notre commune continue à avancer en réalisant les travaux prévus : routes, fossés, bâtiments...

Des nouveautés :

- la distribution de dictionnaires aux élèves de CM2,
- la prise en charge partielle, sous certaines conditions, du coût des leçons de natation à la piscine,
- pas d'augmentation des tarifs cantine, garderie et TAP avant septembre 2017,
- l'installation prochaine de radars pédagogiques dans la zone 30 du Bourg.

La commune de Val de Virvée est devenue propriétaire du local abritant actuellement le salon de coiffure. D'autres investissements de rapports sont à l'étude.

Nos associations sont toujours présentes et vous proposent de nombreuses activités.

De son côté, le Conseil Communal reste actif en organisant un moment convivial pour marquer le départ à la retraite de Jean-François RICHEZ, instituteur puis directeur à l'école depuis 31 ans et en participant à la programmation de l'accueil des « 5 Salignac » de France, rencontre organisée par le club « Les Fils d'Argent » les 10 et 11 septembre derniers.

L'action continue afin de vous apporter toujours plus de services.

Amicalement

Armand MERCADIER
Maire de Val de Virvée
Maire délégué de Salignac
Vice Président de la CCC



Mairie déléguée de Salignac
62 avenue de la République
Salignac
33240 Val de Virvée

Téléphone : 05 57 43 13 05
Fax : 05 57 43 30 77
mairie-salignac@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi et mercredi :
8h30/12h00 et 14h30/18h00
Le jeudi :
8h30/12h00 et 14h30 /17h30
Le vendredi :
8h30/12h00 et 14h00/17h00



Ecole de Salignac

Céline DUPIN est notre nouvelle Directrice. La municipalité lui souhaite beaucoup de satisfactions et de bonheur dans ses nouvelles fonctions et l'assure de tout son soutien au service des enfants.



1/ Distribution de dictionnaires

Au mois de juin, juste avant des vacances bien méritées, les élèves qui entrent en sixième à la rentrée, ont reçu un magnifique dictionnaire offert par la municipalité.

La distribution s'est déroulée en présence d'Armand Mercadier, maire de Val de Virvée, de Sylvain Guinaudie, maire délégué, de Annie Martin Tartrat, adjointe en charge des affaires scolaires et de Jean François Richez, directeur d'école.

Les futurs collégiens ont été attentifs au discours de Monsieur le maire : « vous allez quitter votre petite école pour découvrir un grand collège ! Au début, vous risquez d'être un peu perdu...surtout gardez les bonnes habitudes que vous ont apprises vos enseignants de l'école élémentaire, dont je tiens à souligner les qualités pédagogiques ! Je vous souhaite une très belle scolarité et beaucoup de réussite dans vos études ».

2/ Piscine : « J'apprends à nager »

Pour maîtriser les fondamentaux de la natation, les enfants de CM1 et CM2 de Salignac se sont vus proposer cette année de participer à l'opération « J'apprends à nager ».

Les élèves éligibles au dispositif ont reçu un apprentissage de la natation en 10 leçons de 30 à 40 minutes par un maître-nageur diplômé d'état.

La commune de Val de Virvée a pris en charge la moitié du coût, à savoir 55,00€ par enfant ; le solde restant à la charge des familles.

3/ NAP 2016/2017

Les TAP deviennent les **Nouvelles Activités Périodiques**.

Pour la 3^{ème} année consécutive, 13 intervenants qualifiés encadreront 13 groupes d'enfants en classes maternelle et élémentaire.

Des activités nouvelles sont proposées cette année comme le théâtre, le handball, le bricolage, la broderie, l'anglais, l'informatique et la photo pour la réalisation d'un journal d'école.

4/ Le restaurant scolaire : un lieu de plaisir, de partage et de convivialité

Un nouvel aménagement

Un agencement différent, une partie du mobilier renouvelé, des embouts d'insonorisation à toutes les chaises et un feu tricolore régulateur de bruit ont permis de créer un espace plus vaste et moins bruyant.

Une année d'expérimentation sur le gaspillage alimentaire

Après avoir reçu des notions sur le gaspillage alimentaire sous forme d'actions ludiques et pédagogiques, les élèves réaliseront des productions sur ce thème : affiches, jeux, tableaux d'équivalence, pique-nique géant, etc.

Des interventions ponctuelles sur le lombricompostage ou le tri sélectif seront également proposées.

.../...

Et pour sensibiliser encore un peu plus les enfants, le gaspillage sera chaque jour pesé et affiché dans le restaurant scolaire.

Le gaspillage alimentaire devient donc une priorité du restaurant scolaire et tous les responsables (municipalité, personnels de service et cantinière) mèneront un vrai travail de réflexion cette année.

5/ Une nouvelle Charte à l'école

La commune a pour mission d'organiser les activités périscolaires (garderie, NAP, restaurant scolaire) dans un cadre bienveillant offrant aux élèves la possibilité d'apprendre et progresser.

Pour permettre à chacun de développer ses capacités en éprouvant du plaisir, une « **charte de bonne conduite** » a été mise en place.

Chaque enfant s'est vu remettre à la rentrée un petit livret à conserver, rappelant les règles de bonne conduite pour bien vivre ensemble !



En cas de non-respect de la vie en commun, des adultes de l'école, des autres enfants, du matériel ou de la nourriture au restaurant scolaire, les parents seront immédiatement informés par courrier.

Enfin, il est à noter qu'il n'y aura aucune augmentation des tarifs de garderie, restaurant scolaire et NAP avant septembre 2017.

Annie Martin Tartrat
Adjointe, responsable des affaires scolaires.

REPAS DES AINES DE SALIGNAC

Le repas des aînés aura lieu le vendredi 11 novembre 2016 à la salle du « Temps Libre » de Salignac.

L'invitation vous parviendra courant octobre accompagnée du bulletin d'inscription à retourner à la mairie de Salignac au plus tard le vendredi 4 novembre.

Ce repas est offert à toutes les Salignacaises et Salignacais de 60 ans et plus, également ouvert à des invités au prix coutant de 32 €

Si malencontreusement vous ne receviez pas cette invitation, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de la mairie afin de pouvoir vous inscrire.

Tout en savourant le repas de notre traiteur « Au bon Goût », une animation composée de 4 artistes (chanteurs, danseurs et instrumentistes) vous sera proposée.

Pensez à réserver cette date sur vos agendas !!!

Associations



Contact :
Annie Martin Tartrat
06 61 70 53 14

Marie Hélène Cutulic
06 27 48 91 62

SALI'AN

Crée par 5 amis dynamiques et motivés, **SALI'AN** a vu le jour le 13 mars 2013.

Cette toute jeune association a pour vocation d'organiser des manifestations festives ou culturelles pour permettre à chacun de se rencontrer et retrouver le sens de la fête.

Favoriser la découverte et le partage, affirmer le besoin naturel d'amitié et rompre la solitude sont aussi les objectifs de **SALI'AN**.

Aujourd'hui, **SALI'AN** poursuit son ascension et propose les 4 et 5 février 2017, sa 4^e édition

« Léz'Arts en Campagne »

Deux journées artistiques avec dégustation
des vins du vignoble de Salignac
Plus de 200 œuvres en présentation
Peinture, Sculpture, Photos, Créations, Installations

Une exposition riche de 20 talents exceptionnels qui réunit
et rassemble autour de l'Art !

Un évènement ambitieux où se mêlent audace,
émotion et créativité !

Un rendez-vous incontournable de la culture et de la fête pour
porter un autre regard sur la création artistique.

N'hésitez pas à venir toujours plus nombreux pour découvrir
et soutenir nos artistes présents
et vivre ensemble une expérience unique !



Vernissage de la Troisième édition de « Léz'Arts en Campagne »



APE Salignac

L'Association des Parents d'Elèves est une association indépendante. Elle a pour but, non seulement de **créer un lien** entre les professeurs et les parents en dehors des "obligations scolaires", mais aussi de **dynamiser l'école** grâce à des **événements extra-scolaires** pour nos enfants (photos de rentrée, vente de sapins de Noël, goûter de Noël, loto...).

Lors de l'année scolaire 2015-2016, voici les événements organisés par l'APE :

Lundi 05 octobre : Photos scolaires

Mi-Novembre : Vente de véritables sapins de Noël en provenance de la pépinière BUGNON de St Bonnet sur Gironde.

Samedi 05 décembre : Participation au Téléthon via un stand de maquillage

Vendredi 18 décembre : Organisation d'une après-midi goûter de Noël avec présence du Père Noël et ses cadeaux

Vendredi 22 janvier 2015 : Loto à la Salle du Temps Libre

Dimanche 20 mars 2015 : « Vide ta chambre » au sein de l'enceinte scolaire

Les fonds récupérés lors de ces manifestations servent principalement à diminuer le coût de chaque sortie scolaire proposée par les professeurs et/ ou à équiper les classes.

Cette année, comme tous les deux ans, nous avons donc permis aux classes de CM1-CM2 de pouvoir partir 2 jours à Toulouse (visite Cité de l'Espace et Airbus notamment) en contribuant à hauteur de 3500 € soit le tiers du voyage.

Nous assistons également aux Conseils d'Ecole par l'intermédiaire de l'équipe que vous avez élue (10 Représentants), nous sommes vigilants à préserver et construire avec l'équipe enseignante et municipale une école respectueuse et à l'écoute de vos remarques.

La prochaine AG a eu lieu en tout début d'année scolaire, 2^{ème} semaine de Septembre.

Ce sera toujours avec un grand plaisir que nous accueillons tout parent volontaire et motivé pour :

- intégrer l'association et aider à l'organisation d'une ou plusieurs manifestations...
- donner de nouvelles idées ou de l'aide grâce à vos compétences...
- ou tout simplement participer aux événements en venant en famille ou avec des amis.

Associations

Constitution du Bureau

Présidente :

Magali FRUTOSO

Vice Présidente :

Laetitia DUBOSCQ

Trésorier :

Guillaume NUEL

Secrétaire :

Amélie LE RIDANT

Vice Secrétaire :

Isabelle DUBOURG

Suivez nos actualités

sur **notre blog :**

ape.salignac33@canalblog.com

ou en adhérant à notre **groupe privé**

Facebook « Association de Parents

d'Elèves Salignac 33 »

Pour nous contacter :

Mail : ape.salignac@gmail.com

Courrier : Boîte aux lettres bleue
située sur le portail rouge de l'entrée
de l'Ecole

Votre présence, votre aide,
vos idées, vos compétences
vont permettre à l'APE
de continuer à faire vivre
l'ECOLE DE NOS ENFANTS.

Venez nombreux...



Associations

Horaires :

Mardi
Eveil, enfants
de 4 ans à 6 ans
de 18h à 19h 15

Jeudi
Classique débutants
de 18h à 19h30

Vendredi
Classique grandes
(cours de pointe)
de 18h à 20 h.



« Le Cours de Danse »

L'association « **Le Cours de Danse** » enseigne la danse **Classique** (tous niveaux)
Eveil (à partir de 4 ans)
Modern'jazz (à partir de 8 ans)
Adultes (barre classique, assouplissement, barre à terre, danse et remise en forme)
Stages, Préparation aux concours organisés par la profession.

L'enseignement est assuré par un professeur Diplômé d'Etat Artiste chorégraphique.

Les cours sont donnés sur la commune de Salignac dans la salle omnisport derrière le groupe scolaire.

Inscriptions toute l'année.

Renseignements : **06 71 47 27 10**

Mail : lecoursdedanse33@gmail.com

Site internet :

www.lecoursdedanse.saintandredecubzac.com



Salignac Cyclotourisme

Le club Cyclotourisme Salignacais est toujours présent sur la commune soit en effectuant des randonnées au départ de Salignac, le dimanche matin, soit en participant aux organisations de notre fédération, en Aquitaine, dont Pâques en Périgord.

Nous souhaitons simplement pour l'année 2017 être plus nombreux pour pouvoir se retrouver sur la route et pourquoi pas envisager la pratique du VTT !
Quelques personnes ont contacté le club pour le VTT !
L'assemblée générale est prévue courant décembre 2016.
Nous contacter à ce moment pour la date précise.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Le Président
Eric Baron

Pour nous contacter :

Eric Baron :
05 57 84 48 84
06 85 01 58 33
e.baron@orange.fr

Jacky Husson :
05 57 43 50 29
06 37 24 10 53

Rencontres et Loisirs

Activités de septembre 2016 à février 2017.

- Toujours la gymnastique féminine : le mardi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h à 21h.
- Couture : le jeudi à 14h
- Peinture sur soie : le mardi à 10h30
- Randonnée pédestre : le jeudi à 14h et le samedi tous les 15 jours.

- Bourse aux vêtements Automne/Hiver du 22 au 27 septembre
- Bourse aux jouets/Bric à brac du 17 au 20 novembre
- Nous serons présents comme chaque année pour le Téléthon de décembre

Renseignements au 06 20 51 84 39

Cotisation annuelle : 8 € pour toutes les activités (même cumulées).

Bourses :

Dépôt jeudi 9h-12h et 14h30-19h et vendredi 9h-12h

Vente samedi 9h-18h et dimanche 10h-18h

Reprise des invendus : le mardi suivant de 17h30 à 19h

Styl'Déco

L'association est ouverte tous les lundis de 14h à 17h. Toutes les personnes peuvent adhérer à cette association en téléphonant au 05 57 43 45 50 ou au 06 22 99 61 28

Adhésion : 15 € plus une participation de 5 € par mois de septembre à juin.

L'association Styl'Déco vous apprend et propose diverses réalisations :

- Collage de serviettes, peinture sur différents objets
- Tableau
- Bijoux
- Gravure sur verre
- Fimo
- Carte 3D

Pour l'année 2016, le marché de Noël aura lieu le dimanche 5 Novembre.

Du 22 au 27 septembre :

Bourse aux vêtements

Automne/Hiver

organisée par l'association
Rencontres et Loisirs

2 octobre :

Vide-Grenier

organisé par le
Secours Populaire

6 novembre :

Marché de Noël

organisé par l'association
Styl'déco

11 novembre :

**Cérémonie au monument
aux Morts
et repas des anciens**

17 au 20 novembre :

**Bourse aux jouets
et bric à brac**

organisée par l'association
Rencontres et Loisirs

26 novembre :

Pièce de théâtre

organisée dans le cadre du
Téléthon

3 et 4 décembre :

Téléthon

organisé par l'ensemble
des associations

4 et 5 février 2017 :

Léz'Arts en Campagne
organisé par l'association
Sali'An

*L'ensemble de ces manifestations se
déroule à la Maison du Temps Libre*

Détente

Mots mêlés

APPRENDRE
AUTOMNE
CANTINE
CARTABLE
CIVISME
CRAYON
DEVOIR
ECOLE
JEUNE
PANIER
PROFESSEUR
PUPIFRE
RAISIN
RECREATION
REGLE

RENTREE
SECATEUR
SIESTE
SOMMEIL
STYLO
TABLEAU
TRACTEUR
TRANSPORT
VENDANGES
VIN

U	M	W	G	C	B	D	G	S	Y	U	K	G	Y	E	N	U	E	J	B
D	D	Z	L	X	S	G	A	B	E	K	R	O	R	I	O	V	E	D	V
K	J	X	G	L	R	C	S	W	N	C	N	L	E	G	R	F	I	U	I
G	S	A	S	C	P	F	N	W	R	V	A	Y	G	C	S	T	N	I	H
C	R	N	O	Z	T	H	R	X	G	U	A	T	K	S	N	L	A	F	Y
I	I	Y	M	F	C	R	A	Y	O	N	C	S	E	R	A	Z	C	B	T
V	Q	Z	M	O	S	E	G	N	A	D	N	E	V	U	Z	H	W	R	B
I	Y	C	E	I	I	R	J	T	R	A	C	T	E	U	R	N	O	U	A
S	O	X	I	O	M	R	E	I	N	A	P	O	R	E	C	P	A	J	O
M	R	O	L	B	L	P	P	M	I	D	C	U	F	H	S	E	Q	T	S
E	L	B	A	T	R	A	C	U	Q	V	E	J	V	N	L	C	V	L	O
M	Y	G	S	Z	Z	C	P	S	P	S	K	C	A	B	A	H	U	C	R
E	G	U	F	E	P	S	E	P	S	I	K	R	A	U	T	O	M	N	E
J	U	E	T	A	U	L	I	E	R	B	T	T	K	U	G	E	X	U	I
V	A	D	H	K	O	R	F	E	G	E	K	R	N	M	W	N	N	S	P
H	A	R	H	C	L	O	N	S	S	D	N	L	E	V	V	I	I	B	C
V	E	L	E	O	R	T	U	X	I	T	K	D	V	X	J	T	S	N	A
J	I	I	Y	P	R	E	L	G	E	R	E	F	R	N	U	N	I	V	P
V	I	D	R	E	C	R	E	A	T	I	O	N	P	E	W	A	A	P	B
X	Y	U	E	P	F	P	V	T	X	G	E	P	L	R	Q	C	R	G	V

								3
5	8			9				
	3	1	7	8	2			5
					1	7		4
		5	9		7	2		
6		7	4					
1			6	7	5	9	3	
				4			1	6
3								

Sudoku

Difficile

Rébus



Recettes

Magret de canard au miel

Le retour de l'autorisation de commercialiser le canard gras redonne l'occasion de cuisiner ce fleuron du Sud-Ouest !



Temps de préparation : 10 mn
Temps de cuisson : 10 mn

Ingrédients (pour 2 personnes) :

- 2 magrets de canard gras
- 3 cuillères à soupe de miel
- « Mille fleurs » ou autre
- 3 cuillères à café de vinaigre balsamique
- sel

Préparation :

Inciser les magrets côté peau en quadrillage sans couper la viande. Cuire les magrets à feu vif dans une cocotte en fonte, en commençant par le côté peau. Le temps de cuisson dépend du fait qu'on aime la viande plus ou moins saignante.

Compter environ 5 mn de chaque côté. Retirer régulièrement la graisse en cours de cuisson. Réserver les magrets au chaud (au four, couverts par une feuille d'aluminium).

Déglacer la cocotte avec le miel et le vinaigre balsamique (une cuillère à café de vinaigre pour une cuillère à soupe de miel). Ne pas faire bouillir, la préparation tournerait au caramel.

Bien poivrer.

Mettre en saucière accompagnant le magret coupé en tranches. Comme accompagnement, nous suggérons des petits navets glacés (cuits à l'eau puis passés au beurre avec un peu de sucre).

Makrout



Temps de préparation : 15 mn
Temps de cuisson : 40 mn

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 400 g de semoule de blé dur moyenne
- 100 g de beurre
- 500 g de pâte de dattes (rayon oriental en grande surface)
- 5 c. à café de fleur d'oranger
- 1 pincée de cannelle
- 1 pincée de sel
- 1 pot de miel
- 1 verre d'eau
- 1 huile pour friture (facultatif)

Préparation :

Préparer une première pâte avec la semoule, le beurre, le sel, un verre d'eau et 4 cuillerées à café d'eau de fleur d'oranger.

Mélanger le tout et rouler la pâte de façon à obtenir un long boudin. Préparer une seconde pâte avec la pâte de dattes, la cannelle et la dernière cuillerée d'eau de fleur d'oranger, passez-la au micro-ondes quelques secondes pour qu'elle soit plus malléable. Mélanger et constituer un second boudin. Creuser une tranchée dans la première pâte et y insérer la seconde puis rouler afin de fermer de façon homogène. Couper le boudin obtenu en losanges.

Laisser cuire au four 5 min à 250°C puis 15 min à 150°C.

Ils ressortent toujours blancs alors nous vous suggérons de les passer quelques secondes dans un bain de friture.

Juste après la cuisson, faire chauffer 1 min un bol de miel au micro-ondes et tremper chaque losange dedans sur les 2 faces puis les installer sur une grille pour égoutter le surplus de miel. Laisser refroidir dans une assiette en les séparant bien puis REGALEZ-VOUS !

Vie pratique

Trucs et astuces

Faire du pain frais avec du pain rassis



- Humidifiez votre pain sec en le passant sous un léger filet d'eau.
- Après l'avoir égoutté, enfournez-le à 180° pendant 10 min. Voilà, dégustez pendant que c'est chaud votre baguette de pain sec qui retrouve une seconde vie.

Nettoyer les tables et chaises de jardin en plastique blanc avec du savon noir et du bicarbonate de soude

- Dans 1 litre d'eau chaude ou tiède, mélanger 2 cuillères à soupe de savon noir et 4 cuillères à café de bicarbonate de soude.
- Frotter le mobilier à l'aide d'une éponge imbibée de ce mélange.
- Rincer à l'eau.

Au jardin

Quand on veut planter de la menthe dans son



jardin, il faut prendre quelques précautions pour que cette dernière ne soit pas trop envahissante. Pour cela, il suffit de planter la menthe dans le sol avec son pot. Ce dernier empêchera les racines de trop proliférer.



Marché de Noël

6 Novembre 2016

Maison du Temps Libre à Salignac
organisé par l'association Styl'déco

Même Pas Cap! organise
4^{ème} MARCHÉ DE NOËL
VAL DE VIRVEE
AUBIE & ESPESSAS *De 9h à 19h*

SAMEDI 3 DECEMBRE 2016
Foyer des Albins & cour de l'école

Produits du terroir, vin, idées cadeaux, décorations, restauration...
Emplacements **2€ le mètre** intérieur (tables fournies: 2, 4 ou 6 mètres) ou extérieur (non limité en mètres) **Renseignements et dossier de réservation au 06 68 26 53 07** avec versement de 50€ d'arrhes non encaissé, rendus dans la journée sauf si annulation de votre part moins de 48 h avant le marché.

Bourse aux jouets et bric à brac

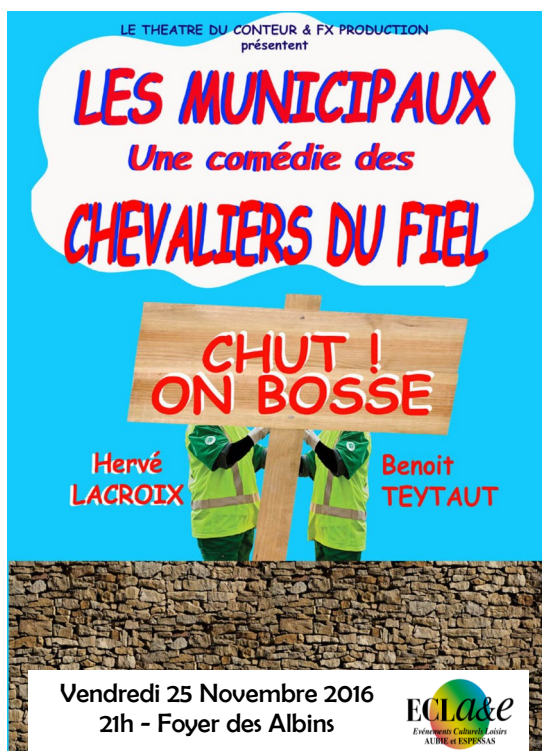
17 au 22 Novembre :2016

Maison du Temps Libre à Salignac
organisé par l'association
Rencontres et Loisirs

Téléthon

3 et 4 Décembre 2016

organisé par l'ensemble
des associations de Salignac
Maison du Temps Libre à Salignac



Spectacle de Noël

Gratuit

Samedi 10 Décembre 2016
à 15h - Foyer des Albins